



CHRS LA SABLIÈRE

LE CHRS DÉPEND DE L'AREAMS, ASSOCIATION
RESSOURCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT
MÉDICOSOCIAL ET SOCIAL.

L'ÉTABLISSEMENT EST FINANCÉ PAR LA DIRECTION
DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS (DDETS)

Le CHRS met à disposition un logement en fonction du
projet de la personne :

- × En studio équipé d'une kitchenette sur le site de la
Sablière ;
- × Dans des logements meublés, en ville, pour les
personnes en colocation ou avec des enfants.

La personne doit s'acquitter d'une participation financière.

| AVEC QUI ?



Le personnel est composé de :

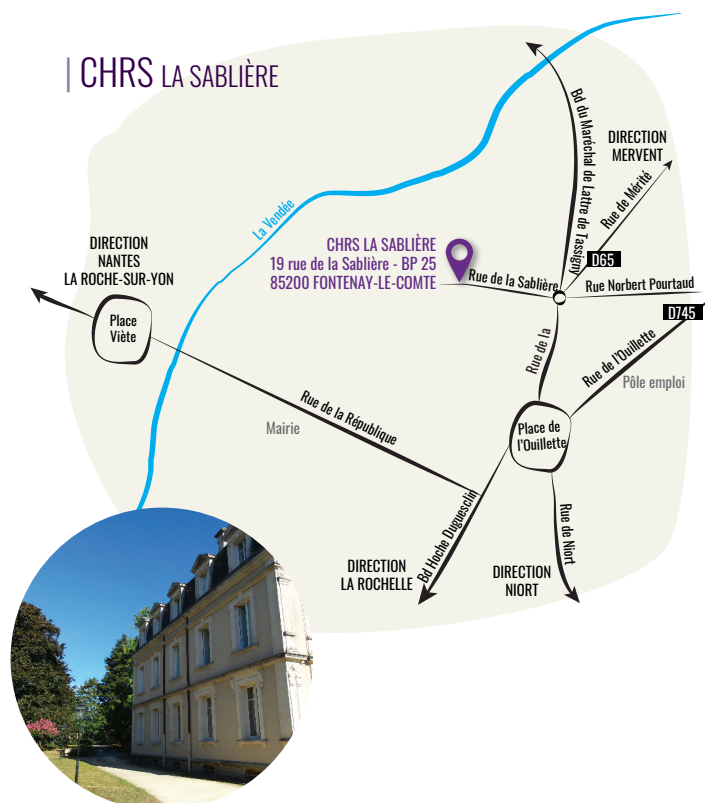
- × Un directeur,
- × Un chef de service,
- × Des travailleurs sociaux,
- × Un agent d'entretien,
- × Un agent de logement,
- × Du personnel administratif (secrétaire,
comptable).

Des personnes extérieures interviennent : des infirmiers
pour apporter des soins si besoin (un espace leurs
est dédié), des partenaires pour des ateliers et des
animations des bénévoles,...

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
de 9h -12h30

Tél. : 02 51 69 05 57

En dehors de ces horaires, l'équipe reçoit sur rendez-vous.



| LIGNES DE BUS

LIGNES A ET C du transport de la ville de Fontenay-le-Comte
Arrêt : La Sablière

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE



| CHRS La Sablière |

19, rue de la Sablière
BP 25- 85200 Fontenay-Le-Comte
Tél. : 02 51 69 05 57- chrslasabliere@areams.fr



| QU'EST CE QUE LE CHRS ?

Le CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) La Sablière est un établissement qui assure l'accueil, l'hébergement, le soutien et l'accompagnement de personnes rencontrant des difficultés sociales.

Il permet à ces personnes de construire un nouveau projet adapté à leurs besoins, pour poursuivre leur insertion sociale et/ou professionnelle.

| POUR QUI ?



Le CHRS accueille des personnes isolées seules ou avec enfants confrontées à des difficultés : ruptures des liens familiaux, perte d'emploi, perte de logement, problèmes de revenus, problèmes de santé (addictions, maladies...)...



| POUR QUOI ?



- × L'hébergement de la personne ;
- × La mise en sécurité si nécessaire ;
- × L'accompagnement pour les démarches administratives ;
- × Permettre l'accès aux soins et le maintien dans les démarches de santé ;
- × Favoriser l'insertion professionnelle ;
- × Faciliter l'accès au logement (ou le maintien dans le dispositif AHLM) ;
- × Accompagner l'insertion sociale (notamment la citoyenneté, l'intégration dans la ville : activités sportives, de loisirs, culturelles...) ;
- × L'expression des personnes.

| COMMENT ?



La demande d'hébergement et d'accompagnement doit être rédigée avec un travailleur social et déposée au SIAO 85.

Le SIAO 85 oriente la personne vers le CHRS La Sablière soit en stabilisation, soit en insertion, soit en accompagnement hors les murs. Un entretien de préadmission est réalisé. À la suite de celui-ci, la personne confirme sa demande.

La direction du CHRS valide l'admission, propose une date d'arrivée et nomme le professionnel référent.

LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS D'ACCUEIL DU CHRS

CHRS URGENCE

Il permet la mise à l'abri des personnes à la rue, pendant 14 nuits, via le 115. Pendant cette période, une demande peut être déposée auprès du SIAO (place en CHRS, en maison relais, en résidence accueil...)

CHRS STABILISATION

Il permet l'accueil des personnes en difficulté sociale. Elles peuvent ainsi se poser et déterminer un projet.

La durée de séjour en stabilisation est de deux mois renouvelables, exceptionnellement 1 fois.

CHRS INSERTION

Il s'adresse à des personnes également en difficulté sociale et en recherche de logement. Un projet personnalisé est construit autour de l'insertion sociale et/ou professionnelle. La durée d'accompagnement est de 6 mois, renouvelables 2 fois.

CHRS ACCOMPAGNEMENT HORS LES MURS (AHLM)

Il s'adresse à des personnes seules ou à des familles, locataires.

Ce dispositif accompagne la personne ou la famille sur ses difficultés à se maintenir dans son logement autonome.

La durée d'accompagnement est de 6 mois, renouvelables 2 fois. (Plus d'information sur la plaquette AHLM)